

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 93-414-1931 Interdiction de séjour.

n° 93-414-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mai 1931

Numéro JO

n° 414 du 31/05/1931

Date du numéro

31 mai 1931

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit pendant trois ans, pour compter du : 28 juillet 1931, date de sa libération, au nommé Hiassen Ali ; 5 mai 1931, date de sa libération, au nommé Koda Abdi.